

DELIBERATION N°2023-24_062
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 15 février 2024

6. Travaux de la commission FSDIE du 05/02/2024 (attribution < 23 000€)

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
Membres présents : 13	Suffrages exprimés : 24
Membres représentés : 11	Pour : 24
Total : 24	Contre : 0

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent les travaux de la commission FSDIE du 05/02/2024.

Besançon, le 15 février 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services



Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
Travaux commission FSDIE 05/02/24

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelier des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



Travaux de la commission FSDIE du 05/02/2024 - Passage en CFVU du 15/02/2024
Demandes inférieures à 23 000 €

Présents : Romain Hassold, Camille Buhot, Charline Brochet, Maxime Conte, Louise Douek, Sélim Chanard, Ghislaine Gaultier, Laetitia Ducret, Agathe Arnoux, Ludivine Prost, Orane Jamault, Romane Bourne
Excusés : Coralie Mayeur Carpentier, Laurence Ricq, Magalie Gauthrot, Samir Jemei, Damien Yuzuki

	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Budget global initial du projet	Budget global réalisé	Décision commission FSDIE	Date de la commission initiale	70% versés	30% restants	Avis	Attribution définitive	Observations	
BILANS	ESSI	Projet d'aide aux Orphelinats et Centres de Santé de la région d'Avrankou au Bénin, et de sensibilisation des étudiants bisontins à la solidarité internationale ainsi qu'à l'engagement associatif	Besançon	Solidarité	48 975,00 €	42 625,00 €	2 500,00 €	20/06/2022	1 750,00 €	750,00 €	défavorable	0,00 €	L'association n'a pas suivi les recommandations de la commission d'attribution en ne se mettant pas en lien avec les associations des étudiant-es internationaux à l'uFC ni avec les étudiant-es en santé au Bénin. La commission a également remarqué une différence de 6 000 € avec la demande initiale ainsi qu'un manque de justificatifs de dépenses. La commission demande à l'association de redéposer le bilan en justifiant les dépenses des actions de retour de mission sur lesquelles était fléchée la subvention. Le bilan moral est très précis sur le projet à l'international, mais pas sur les actions de retour : il doit être revu. Si les conditions ne sont pas réunies lors du prochain dépôt, la commission ne pourra pas émettre un avis favorable au versement des 30% restants.	
	BAF	Paniers de légumes	Besançon	Solidarité	13 972,00 €	10 977,90 €	6 972,00 €	24/10/2024	4 880,40 €	2 091,60 €	favorable	85,00 €	La commission a noté une différence entre le budget présenté et le budget réel (somme des factures transmises). La commission propose de verser les 85 € manquants pour que le budget soit à l'équilibre. Si une facture n'a pas été transmise, un réajustement pourra être étudié, afin de ne pas mettre l'association en difficulté. Les membres attirent votre attention sur le manque de rigueur dans le bilan financier malgré l'accompagnement proposé au BVE. La commission a entendu les difficultés de l'association concernant un partenariat avec des producteurs-rices bio et locaux mais vous incite à poursuivre l'étude de cette proposition, surtout sur le développement de circuit court. La commission salue l'initiative et vous félicite pour cette action bénéfique à l'ensemble des étudiant-es, qui rencontre un succès grandissant !	
	ANIM'TOI	Le printemps des Arti'shows	Belfort	Culturel	3 620,00 €	3 466,00 €	950,00 €	09/02/2023	665,00 €	285,00 €	défavorable	0,00 €	La commission regrette sincèrement de recevoir ce bilan hors délai, ce qui l'empêche de statuer. Pour rappel, voici les préconisations de la commission du 9 février 2023 : "La commission FSDIE, à l'unanimité, conditionne le versement de la subvention au dépôt du bilan du projet avant la fin de l'année universitaire (2022-2023) et au suivi d'une formation à laquelle tous les membres du bureau seront convoqué-es et devront se présenter. Si ces conditions ne sont pas remplies, l'association Anim'toi devra rembourser la subvention et ne pourra pas déposer de nouvelles demandes de subventions FSDIE jusqu'à nouvel ordre". La commission recevant ce bilan 11 mois après l'action, elle demande le remboursement de la subvention, soit 665 €.	
	Totaux					62 947,00 €	53 602,90 €	9 472,00 €		6 630,40 €	2 841,60 €		85,00 €	

	Association ou responsable de projet	Projet	Bassin de vie	Nature du projet	Date de réalisation	Budget global du projet hors valo	ratio demandeFSDIE /budget global	Subvention demandée UFC	Avis	Attribution définitive	Observations
Projets	ANIM'TOI	Le festival des Artishow 2024	Belfort	Culture artistique	14/03/2024	3 622,00 €	30,92%	1 120,00 €	défavorable	0,00 €	La commission a reçu l'association malgré l'avis défavorable émis sur le bilan de l'action des Artishow 2023, présenté juste avant. En effet, sans bilan de l'action précédente, l'association ne peut déposer de nouveaux projets. Les membres de la commission ont réitéré leurs conseils auprès de l'association afin que vous preniez rapidement attache avec le BVE pour avoir un soutien dans le montage, le suivi et le bon déroulement de vos projets. La commission regrette cette décision mais l'objectif est d'encourager l'association à gérer de manière plus rigoureuse ses projets et sa trésorerie et qu'elle se tourne vers les services de l'uFC qui peuvent l'accompagner.
	ASUFC	Invitation ministérielle	Besançon	Sport	du 20 au 23 mai 2024	7 176,88 €	90,57%	6 500,00 €	favorable à l'attribution de 4 542€, correspondant à 80% du budget global	4 542,00 €	La commission se questionne sur les lignes budgétaires "pharmacie" et "matériel" qui semblent importantes par rapport à l'événement proposé et ne sont pas justifiées par des devis. Il en est de même pour la ligne budgétaire de textile qui, au sens de la commission, n'a pas été pensée de manière éco-responsable. La commission souhaiterait une meilleure visibilité de l'événement et plus de retombées auprès des étudiant-es de l'uFC. La commission ne pourra financer que 80% du budget global, soit 4 542€.
	BAF	Paniers de légumes	Besançon	Solidarité	du 1er janvier au 30 septembre 2024	22 500,00 €	40,00%	9 000,00 €	favorable	9 000,00 €	Les membres de la commission notent la demande exponentielle de paniers de légumes et vous félicitent pour la dynamique de ce projet ! La BAF souhaite recruter des bénévoles pour la logistique de la distribution, ce qu'encourage la commission face à la hausse de la demande de paniers de légumes. Le BVE et les acteurs de la vie étudiante sont là pour vous aider, n'hésitez pas à les contacter en cas de besoin.
	BEHV	Tournoi interasso	Besançon	Sport	06/04/2024	1 000,00 €	70,00%	700,00 €	favorable	700,00 €	La commission souligne une véritable difficulté dans le projet présenté : la non réservation effective d'un stade au moment de la commission, ce qui mettrait en péril le projet dans sa globalité. Les membres de la commission conseillent de contacter des associations sportives pour une aide sur l'organisation concrète du tournoi, peu explicitée dans le projet. Il est également important de veiller à la sécurité et de prévoir une trousse à pharmacie. Toutefois, la commission vous félicite le projet novateur, porté par une association de l'UFR SLHS. Elle vous conseille de tenir informé le BVE de l'avancée du projet, de solliciter son aide si besoin et de prendre en compte l'impact environnemental du tournoi.

	BIAPAS	Handi'Night	Besançon	Sport	07/02/2024	1 564,00 €	80,56%	1 260,00 €	favorable	1 220,00 €	La commission remarque qu'elle n'a pas évalué le bilan moral de l'action précédente, bien qu'un bilan financier soit joint au dossier. Elle invite l'association à transmettre son dossier bilan le plus rapidement possible car il semblerait qu'elle n'ait pas reçu les bonnes informations. Les membres de la commission souhaiteraient que l'événement touche un public plus large que les étudiant-es de l'UFR STAPS. La commission demande également qu'une vigilance soit portée sur l'éco-responsabilité de l'événement et incite au réemploi du matériel des éditions précédentes afin d'éviter l'achat d'objets à usage unique. De plus, il est rappelé que du matériel est à disposition des associations étudiantes, gratuitement, auprès du BVE. La commission salue le projet de promotion de la mixité sociale, des activités physiques et du basket fauteuil.
	LUDI FC	Festival LUDI 2024	Besançon	Culture artistique	4, 5, 6 et 7 avril 2024	14 800,00 €	85,41%	12 640,00 €	défavorable à l'attribution de 11 840 € correspondant à 80% du budget global	0,00 €	La commission remarque qu'elle n'a pas évalué le bilan des actions précédentes de l'association, bien que joints au dossier. Également, la commission informe qu'elle ne peut financer que 80% du budget de l'action, soit 11 840 €. Les membres de la commission rappellent que le FSDIE est un fonds à destination des étudiant-es et abondé par la CVEC, la contribution étudiante. De ce fait, une vigilance particulière est portée sur les retombées des projets sur les étudiant-es de l'uFC. Malgré les préconisations et l'accompagnement du BVE, l'association n'a pas recherché de co-financement ni pris attache auprès de Culture-ActionS du Crous. La commission vous invite à redéposer votre projet, avec une demande revue et adaptée à la proportion d'étudiants touchés par l'action.
	Totaux					50 662,88 €	61,62%	31 220,00 €		15 462,00 €	